

CHAMPIONNAT FRANCOPHONE

CAHIER DES CHARGES SAISON 2027



SOMMAIRE

-
- 01. Définition
 - 02. Formats & lauréats
 - 03. Récompense
 - 04. Ce que la Ligue apporte
 - 05. Engagements du club organisateur
 - 06. Pénalités
 - 07. Attribution
-

Une difficulté pour respecter un point de ce cahier des charges ? Prévenez-nous avant l'épreuve pour que nous trouvions une solution ensemble : contact@lf3.be
Résultats et données de classement : classements@lf3.be

CHAMPIONNAT FRANCOPHONE 2027

01. Définition

Le **Championnat Francophone LF3** désigne le Champion et la Championne francophone sur quatre distances. Le titre est décerné au sein d'épreuves déjà inscrites au calendrier LF3.

02. Formats & lauréats

Un seul Champion et une seule Championne par distance, exclusivement au classement scratch :

Distance	Lauréats
Triathlon Sprint	Champion + Championne
Triathlon Distance Standard	Champion + Championne
Duathlon Sprint	Champion + Championne
Triathlon Jeunes	Champion + Championne

Toutes les épreuves support du Championnat Francophone doivent respecter le [Règlement Sportif Be3](#) en vigueur.

03. Récompense

Chaque Champion et Championne francophone reçoit un maillot de Champion-ne francophone, fourni par la Ligue.

04. Ce que la Ligue apporte

- **Équipe d'arbitres spécifique** : la Ligue désigne une équipe d'arbitres dédiée aux épreuves du Championnat Francophone.

CHAMPIONNAT FRANCOPHONE 2027

05. Engagements du club organisateur

- **Matériel & branding LF3** : la mise en place du matériel et du branding LF3 est obligatoire sur l'épreuve. Toutes les modalités (réservation, retrait, retour, conditions) figurent dans le document « Mise à disposition de matériel LF3 – Conditions générales », disponible sur lf3.be.
- **Capacité d'accueil (format support du Championnat Francophone)** : ouvrir au minimum 150 dossards sur ce format et dimensionner le parc à vélo en conséquence (au moins 150 emplacements).
- **Tarif d'inscription** : ne peut excéder 80 € par athlète sur ce format.
- **Ouverture des inscriptions** : ouvrir les inscriptions aux licenciés annuels LF3/3VL au moins 15 jours avant leur ouverture aux non-licenciés (par exemple via deux types d'inscription, « licencié » et « non-licencié », avec des dates d'ouverture différentes sur la page d'inscription), et communiquer ces deux dates à la Ligue afin qu'elle puisse les relayer. La mise en place technique est à la charge du club organisateur, en lien avec son chronométrateur.

06. Pénalités

Le non-respect d'une règle obligatoire du présent cahier des charges donne lieu à une pénalité symbolique de 10 € par manquement constaté.

En cas de difficulté à respecter un point, le club organisateur prend contact avec la Ligue **en amont** de l'épreuve (contact@lf3.be) afin de trouver une solution ensemble. Un problème signalé et discuté à l'avance ne donne pas lieu à pénalité.

07. Attribution

- La Ligue décide chaque saison des manches qui porteront le titre de Championnat Francophone.
- Un club souhaitant candidater peut en faire la demande via le formulaire de pré-inscription de l'événement au calendrier, ou par mail à contact@lf3.be, au plus tard mi-octobre.
- L'attribution est communiquée lors de la publication officielle du calendrier, fin octobre, pour la saison suivante.